

Vous entreprenez des travaux de rénovation énergétique?

nous pouvons vous accompagner sur des étapes clés



1
VOUS AVEZ FROID
CHEZ VOUS OU
VOUS VOULEZ RÉDUIRE
VOS FACTURES ÉNERGÉTIQUES

Contactez-nous avec
les informations dont
vous disposez sur
votre logement

*Étudions votre logement
et les différents travaux
d'économie d'énergie qu'il
est possible de réaliser*

2
VOUS SOUHAITEZ
ENTREPRENDRE DES
TRAVAUX DE RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE, MAIS
PAR OU COMMENCER ?

Contactez des artisans
pour établir des devis

*Nous vous conseillons sur
les travaux les plus pertinents
(éventuellement en se déplaçant chez
vous pour étudier votre logement)*

*Nous vous renseignons sur les artisans
certifiés RGE à proximité de chez vous*

*Nous vous conseillons sur les aides
financières qu'il est possible d'obtenir*

3
VOUS AVEZ
RÉALISÉ DES DEVIS
(Non signé encore de votre part)

Procédez à la saisie
des demandes
d'aides financières

*Étudions ensemble les devis et
les différentes aides qu'il est
possible d'obtenir (aides
financière, prêts à taux 0, etc.),
ainsi que vous aider à faire les
démarches de demande d'aide*

4
VOUS RÉALISEZ
LES TRAVAUX !

*Nous pouvons vous aider
à saisir les dossiers
si vous en avez besoin*

5
LES TRAVAUX
VIENNENT DE SE FINIR
ET VOS DOSSIERS
SONT À COMPLÉTER

Il faut vous assurer de renseigner
toutes les informations et
d'envoyer votre dossier

6
LES TRAVAUX SONT
FINIS ET VOUS VIVEZ
DANS UN LOGEMENT
RÉNOVÉ

Vous n'avez qu'à vous
sentir bien chez vous

*la Maison de la Rénovation et
le CPIE tiennent occasionnellement
des ateliers sur "bien vivre dans
un logement rénové"*